

Les appuis du Projet PIC dans la filière vanille

Chers visiteurs de notre page du Projet PIC,

Nous sommes ravis de partager avec vous une mise à jour importante concernant nos efforts récents. Le gouvernement a récemment publié une communication verbale dans laquelle l'Union Européenne a émis une réponse favorable en faveur de Madagascar concernant le nouveau règlement sur la nicotine dans la vanille.

Nous tenons à féliciter le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour son rôle déterminant dans cette réalisation.

Pour rappel, l'Union Européenne a révisé à la baisse les limites maximales tolérées de résidus de nicotine dans les épices. Le secteur vanille et girofle seront les plus impactés dans cette mesure qui devrait être appliquée à partir du 15 septembre 2023. Cependant, **100% de l'exportation malgache n'arriverait pas à se conformer à cette nouvelle réglementation**, vu que la nicotine est présente naturellement dans la vanille, ce qui impacterait énormément sur l'économie même du pays. En effet, **Madagascar est le premier producteur mondial** dont 40% est destiné vers le marché européen. La filière **représente plus du quart de la rentrée de devises** et fait vivre **plus de 150 000 familles** productrices réparties dans 9 régions de Madagascar.

Après les efforts de plaidoiries, Madagascar a obtenu **un délai de prolongation, jusqu'en janvier 2024 pour poursuivre ses exportations en Europe.**

Cette réussite ne serait pas possible sans les nombreux efforts de lobbying déployés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, avec l'appui de la **délégation malgache** composée de **l'équipe du MINAE, du SYMABIO et du Projet PIC**. Ensemble, ils ont **plaidé en faveur de Madagascar auprès de la Commission Européenne à Bruxelles en février 2023.**

Nous sommes fiers de jouer un rôle dans cette avancée significative qui profitera à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture à Madagascar. Cette réussite reflète notre engagement envers le développement économique durable et notre détermination à soutenir nos partenaires dans la réalisation de leurs objectifs.

En effet, la **filière vanille figure parmi les filières soutenues par le projet depuis presque 4 ans**. Les appuis s'orientent principalement sur le recensement des producteurs, l'appui à l'amélioration de la production, de la traçabilité et de la commercialisation avec près de **4000 cartes producteurs digitalisés** produits, **22 000 poinçons de vanilles distribués**, près de **10 000 producteurs encadrés** et environ une **centaine de marchés contrôlés** mis en place réparties sur 7 Régions d'intervention du Projet.

Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour mettre en œuvre ces mesures de manière efficace et à maximiser les avantages pour notre secteur agricole.

La Coordination Nationale

